

BULLETIN
MUNICIPAL

& moi !

LA FLOTTE

ÉTÉ 2009



La Flotte
STATION CLASSÉE



EDITO

Une année riche en évènements !

L'année 2009 a débuté sous de bons auspices pour notre commune, avec l'annonce par le Ministère du Tourisme du possible classement de LA FLOTTE en qualité de Station de Tourisme Classée avant le 1er avril 2009.

Tout ensuite est allé très vite : avis favorable de la Commission Supérieure du Tourisme fin janvier et décision du Conseil d'Etat le 24 février.

Il s'agit là d'un nouveau succès pour notre belle commune, déjà maintes fois distinguée.

1986 : Lauréat du Palmarès National de l'Habitat pour la réalisation des 120 logements à loyers modérés des Geoffrielles.

1987, 1988, 1989 et 2005 : 1er prix Départemental Urbacharme

1988 : La Flotte admise à l'association des Plus Beaux Villages de France

1998 : remise au Sénat du diplôme d'honneur de l'association pour notre protection des paysages et de l'esthétique de la France pour l'ensemble des réalisations municipales.

2008 : Le Carré de Bel Ebat. L'un des 12 projets primés par le Ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

de 1990 à 2009 : obtention du Pavillon Bleu des Ports et des communes d'Europe.

Le classement en Station de Tourisme Classée couronne 30 années d'efforts pour faire de La Flotte une commune où le développement économique et l'accroissement de l'urbanisation ne portent pas atteinte à la qualité du bourg et à ses 1.000 ha de zones naturelles.

Nous n'avons pas attendu les Grenelles de l'Environnement pour travailler "d'arrache-pied" à la préservation de l'identité de notre commune, sans pour autant perdre de vue la création des entreprises de toute nature, condition essentielle pour assurer la réussite économique de notre village.

La Flotte c'est un peu le laboratoire des idées et de l'innovation en matière environnementale sur l'île de Ré. A nouveau distingués par ce classement en Station Touristique Classée, nous devons nous montrer dignes de cette distinction en faisant vivre notre commune tout au long de l'année.

Au fil des pages de ce bulletin, découvrez l'actualité de l'année, le budget, les services proposés par la commune, les projets, mais aussi le riche passé de La Flotte, entre autre, la filiation de l'Amérique et de l'île de Ré au XVIIIème siècle, période de grande prospérité sur notre île.

Je vous souhaite un bel été ensoleillé et festif.

Votre Maire
Léon GENDRE



04

La Flotte classée Station Touristique

Le Budget 2009

06

08

Fête du Port et du Nautisme
La Flotte hisse le Pavillon Bleu

La Flotte au quotidien

10

12

Les Festivités de l'été

Nicolas Martiau :
Une prestigieuse filiation

14

16

La Guerre d'indépendance
américaine et les marins de l'île de Ré

La nuit Américaine

18

20

Améliorez votre habitat
Le tri sélectif

Les 30 ans du Club "Amitié & Loisirs"
Le rSa facilite le retour à l'emploi

22





LA FLOTTE classée station de Tourisme

Par décret du 24 février 2009, le résultat de 30 années d'efforts ininterrompus

Le 24 octobre 2002, le Conseil Municipal de la Flotte délibérait pour présenter une demande de classement en station touristique classée.

Le dossier déposé en préfecture le 24 octobre 2003 avait demandé 1 année de préparation à nos services administratifs.

Après un examen minutieux par les services préfectoraux courant 2004, notre candidature était transmise à la direction du tourisme chargée de recueillir les avis de quatre ministères :

Intérieur

Santé publique

Culture

Finances

ainsi que celui de la Commission Nationale des Monuments Historiques, chacun en ce qui les concerne, devant se prononcer sur les qualités de la commune candidate et apprécier si les critères qui commandent le classement étaient bien respectés.

Ces critères sont nombreux et faute de les remplir pleinement, toute demande est vouée à l'échec.

Après cinq ans et demi d'instruction, la Commune de La Flotte rejoint l'élite des lieux de vacances et de tourisme.

Le résultat est en grande partie dû aux efforts de tous :

Syndicat d'initiative

Hôteliers et restaurateurs

Centre de Thalassothérapie

Loueurs en meublés homologués

Propriétaires de terrains de campings

Commerçants et artisans

Professions libérales de santé

Services publics

Associations animant la commune...

Sans oublier la mairie à qui incombe la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager de notre commune.

Outre la reconnaissance et le titre enviable de Station classée de Tourisme, la commune percevra directement une partie des taxes additionnelles aux droits de mutation qui nous échappait et dont le produit est loin d'être négligeable.

Il importe aujourd'hui que tous les acteurs de la vie Flottaise prennent conscience que le classement pourrait être remis en cause si la commune ne respectait pas les critères contenus dans la loi. C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts pour nous montrer digne de cette inestimable promotion.

LES CRITÈRES POUR PRÉTENDRE AU CLASSEMENT DE STATION TOURISTIQUE

- Offrir des hébergements de nature et catégorie variées
- Pour tous les publics et pendant les périodes touristiques à partir des ressources naturelles de la commune et des environs :
 - Offrir des créations et animations culturelles
 - Faciliter les activités physiques et sportives
 - Mettre en valeur les savoir-faire professionnels traditionnels, historiques, gastronomiques ou régionaux
- Offrir des commerces de proximité et des structures de soins adaptés aux activités touristiques pratiquées
- Disposer d'un document d'urbanisme approuvé avec :
 - Un plan de zonage d'assainissement collectif et individuel adopté
 - La mise en œuvre d'actions en matière d'environnement, d'embellissement du cadre de vie, de conservation des sites et monuments, d'hygiène publique, d'assainissement et de traitement des déchets
- Organiser l'information touristique en plusieurs langues sur les activités et lieux intéressants de la commune et la circulation à l'intérieur de celle-ci pour tous publics (notamment les handicapés) par l'amélioration des infrastructures et de l'offre des transports
- Assurer la sécurité des équipements
- Prévoir une signalisation appropriée de l'Office de Tourisme et des lieux d'intérêt touristique.

BUDGET 2009 : LES GRANDES LIGNES

Des dépenses d'investissements financées principalement sur fonds propres

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3 841 958 €. 83% proviennent des fonds propres de la commune, 16% des subventions de l'État et du Département. Les seuls emprunts nouveaux concernent les crédits spécifiques obtenus pour le financement de l'éclairage public et de la voirie. L'autofinancement permet donc de rembourser les échéances d'emprunts, 641 200 €, et couvre la majeure partie du coût des travaux et acquisitions inscrits au budget de l'exercice, soit 3 200 758 €. Parmi ceux-ci, on peut noter la mise en œuvre de la rénovation des rues et de l'éclairage public, la construction du "club house" rugby ainsi que le lancement de l'agrandissement de la salle de la base nautique. Les acquisitions de matériels et mobiliers (156 935 €) intègrent pour une large part l'installation d'une rampe de "skateboard" et la pose de gradins dans l'espace Bel-Air. Outre les projets bien identifiés, le budget intègre une provision de plus de 300 000 € qui permettra à la commune d'effectuer des acquisitions immobilières ou foncières si l'opportunité s'en présente.

Une augmentation modérée du taux des impôts locaux

Les taux des impôts locaux étaient restés inchangés depuis 2005.

Afin de renforcer les fonds propres de la commune et de contribuer, dans la durée, au financement de ses investissements, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter les taux de 5%. Il s'est également donné pour objectif de les maintenir au niveau actuel pour le reste de la mandature.

	Taxe d'habitation	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)
Taux moyens nationaux	14,57%	18,74%	44,81%
Taux moyens départementaux	11,96%	24,02%	49,55%
Taux votés en 2009	11,08%	16,03%	41,51%

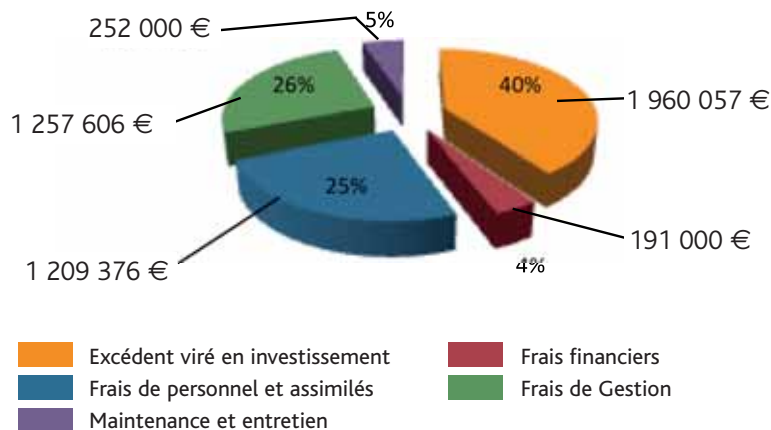
Même après augmentation, les taux applicables à La Flotte restent inférieurs aux moyennes de référence nationales et départementales

TRAVAUX ET ACQUISITIONS : 2 783 201 €

Eclairage public	69 062
Base nautique : études et diagnostic	65 000
Poste de secours : honoraires d'architecte	5 000
Eglise : travaux de restauration	50 000
Groupe scolaire : réfections, agrandissement du restaurant	41 704
Acquisitions de matériels et de mobiliers	156 935
Matériel informatique	6 913
Espaces verts	34 098
Voirie communale	1 023 875
Salles culturelles et sportives	15 957
Parking Clos Biret	23 136
Club house rugby : études et travaux	561 000
Zône ostréicole : études et travaux voirie	297 187
Travaux d'irrigation : études	27 219
Acquisitions foncières et immobilières	306 115
Provision pour dépenses imprévues	100 000

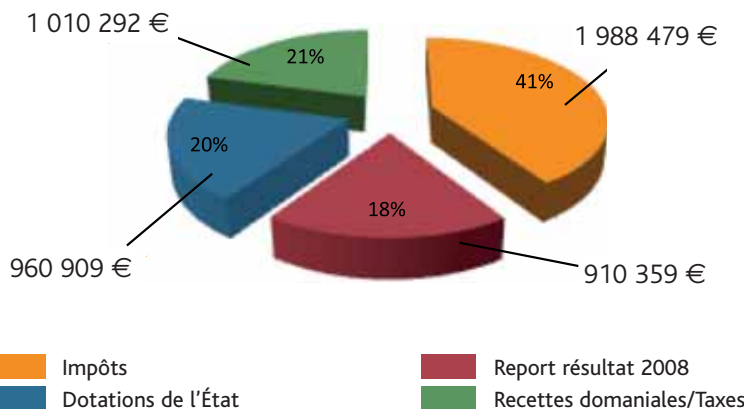
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 4 870 039 €



Excédent viré en investissement	1 960 057 €	40%
Frais financiers	191 000 €	4%
Frais de personnel et assimilés	1 209 376 €	25%
Frais de gestion	1 257 606 €	26%
Maintenance et entretien	252 000 €	5%
Total	4 870 039 €	

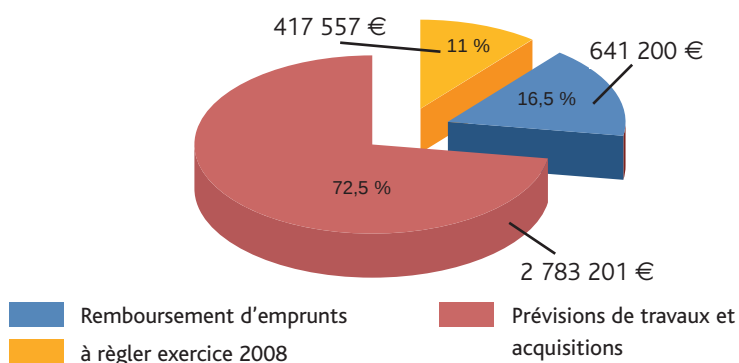
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 4 870 039 €



Impôts	1 988 479 €	41%
Dotations de l'Etat	960 909 €	20%
Recettes domaniales /taxes	1 010 292 €	21%
Report résultat 2008	910 359 €	18%
Total	4 870 039 €	

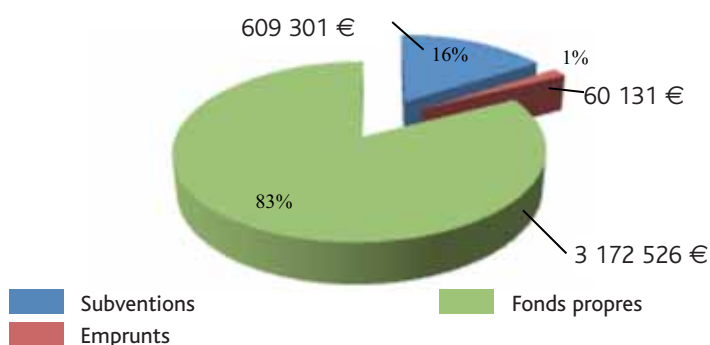
INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 841 958 €



Remboursement d'emprunts	641 200 €	16,5%
Prévision de travaux et acquisitions	2 783 201 €	72,5%
A régler exercice 2008	417 557 €	11%
Total	3 841 958 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 3 841 958 €



Subventions	609 301 €	16%
Emprunts	60 131 €	1%
Fonds propres dont report exercice 2008	3 172 526 €	83%
Total	3 841 958 €	



Deux jours A VOUS COUPER LE SOUFFLE !!!

La septième édition de la fête du port de La Flotte fut un succès

Deux mille visiteurs ont parcouru les quais à cette occasion. Les promenades en mer à bord de la jonque PA YENG ont ravi les passagers, et à quai l'on pouvait découvrir les stands de matelotage, de la SNSM, la brocante marine, la Marine Nationale, les Douanes Françaises, les dernières nouveautés des bateaux Motte Marine et Océan Nautique, la librairie nautique, les artistes peintres...

En parallèle de la fête de la nature, le moment fort de la fête du port fut incontestablement l'exposition sur les dauphins, les tortues marines et l'ensemble complet de scaphandrier.

Le centre Océanopolis de Brest, le CESTM (Centre d'Études et de Soins des Tortues Marines) de l'Aquarium de La Rochelle, le CRMM (centre de recherches sur les mammifères marins) de l'Université de La Rochelle, ainsi que la société "Le Scaphandre"

ont permis la réalisation de cette exposition unique en son genre qui n'a pas désempilé du week-end. Des jeux sur le thème de l'exposition ont eu lieu sans discontinuer ; le jeu de la Trinquette au profit de la SNSM de l'île de Ré a attiré une foule de parieurs !

La musique était également à l'honneur avec deux concerts de chants de marins des "Frères du port" et des "Gaillards des Pertuis".

La sécurité civile de La Rochelle avec l'hélicoptère "Dragon 17" et la SNSM de l'île de Ré ont effectué un remarquable exercice d'hélicoptère. Enfin, comme à son habitude, la buvette tenue par l'Association "Ports Île de Ré" a reglé ses convives avec de la seiche grillée, des huîtres, pommes de terre AOC et sels de sauniers.

A l'année prochaine !

Le bureau du port de La Flotte



PAVILLON BLEU 2009

Cette année, La Flotte est fière de l'obtention du double "Pavillon Bleu" décerné par l'Office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (F.E.E.E.)

- Pour son Port (obtenu tous les ans depuis 1995)
- Pour sa Plage (retrouvé après une interruption de 3 ans)

Le Pavillon Bleu est une campagne de sensibilisation à l'environnement, il récompense les ports et les communes pour leurs efforts en faveur du tourisme durable.

Pour ce label, décerné par le Jury International à Copenhague (Danemark), il convient de répondre à divers critères dans 4 domaines :

- Education à l'environnement (animations, sensibilisation...)
- Gestion du site (information du public, sécurité, accessibilité, qualité de vie, énergie renouvelable...)
- Gestion du milieu :
 - Gestion des pollutions (prévention et réduction)
 - Gestion des eaux usées et pluviales
- Gestion des déchets : collecte sélective, fréquences des collectes d'ordures ménagères, entretien et propreté du site, récupération des produits nuisibles pour l'environnement...).

Le Pavillon Bleu reste un atout fort, recherché par les touristes notamment britanniques et scandinaves.



4 ASSOCIATIONS PARTICIPENT À LA VIE DU PORT

La Commune de La Flotte est fière de compter pas moins de quatre associations qui œuvrent dans le domaine de la formation, de la navigation à voile, de l'organisation de manifestations, telles que : régates, regroupement de voiliers et d'usagers de la plaisance à voile et à moteur et qui pratiquent également la pêche de loisirs.

C.N.P.A (CLUB NAUTIQUE DE PLEIN AIR)

labellisé "École Française de voile", Loisir et compétition, le C.N.P.A. est agréé par les Ministères des Sports et de l'Éducation et habilité à la formation des Cadres de voile.

Il organise des stages :

Catamaran - Dériveur - Optimist - Planche à voile - Char à voile - Permis mer - École de natation



FLOTTILE EN PERTUIS

Cette association a pour vocation la préservation de bateaux traditionnels d'Île de Ré "Vieux Gréements" ainsi que la gestion de l'Eco-Musée "La Maison du Platin" où vous pourrez tout savoir sur les bateaux et les traditions maritimes et paysannes de l'Île de Ré d'autrefois..



C.N.L.F. (CERCLE NAUTIQUE DE LA FLOTTE)

Son but est de réunir à la fois les passionnés de la voile et du bateau à moteur. Le CNLF organise de nombreuses manifestations, en tout premier lieu les régates pour les voiliers, des concours de pêche et des sorties pour tous ses adhérents.



A.U.P.L.F. (ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE LA FLOTTE)

Rassemble les usagers du port et dont les activités comprennent sorties en mer, concours de pêche, pêche de loisirs...



Départ en retraite de Christian Rivasseau, chef d'équipe des services techniques

C'est entouré de son épouse, de ses amis, collègues et anciens collègues, que s'est déroulé le 6 mai dernier, le "pot de départ en retraite" de Christian RIVASSEAU, ouvrier-peintre en bâtiment et Chef d'Équipe des Services Techniques.

Dans son discours le Maire, Léon Gendre qui l'avait recruté dès son élection en 1977, l'a remercié pour l'ensemble de sa carrière et ses 32 années d'activité communale. Il a mis en évidence les qualités de Christian Rivasseau, collaborateur entreprenant, appliqué, soigneux, doté d'une remarquable conscience professionnelle, sachant se dévouer pour une cause, et avec lequel il a eu plaisir à travailler ; et M. Le Maire relatera la longue liste de travaux de réhabilitation des immeubles communaux auxquels Christian Rivasseau a participé et qu'il a marqué de son empreinte "picturale".

Deux coffrets "week-end" et un vélo (pour arpenter les pistes cyclables de l'Ile de Ré) lui ont été offerts.

Tous nos vœux de bonne et heureuse retraite !



École de La Flotte : notre directeur, Sylvain Artico, nous quitte.



La traditionnelle fête de la fin de l'année scolaire a été comme à l'habitude une grande réussite, grâce à l'engagement de parents d'élèves, d'enseignants et surtout de tous les élèves.

Ce fut l'occasion de fêter le départ du directeur de l'école maternelle : Sylvain Artico.

Depuis 2 ans, Monsieur Sylvain Artico assurait cette direction après avoir dirigé l'école élémentaire durant 7 ans, à la satisfaction de tous dans les deux écoles.

Après le spectacle des enfants de l'école maternelle, Mme Pélétengeas, au nom des parents d'élèves et M. le Maire au nom de la Commune, ont remis des cadeaux à M. Sylvain Artico, directeur de qualité que nous voyons partir avec regret et qui laisse le meilleur souvenir à La Flotte.

Bon vent à la famille Artico qui rejoint la Dordogne.

Éclairage public

Alliant qualité esthétique et économie d'énergie, un nouveau modèle de lampadaires est apparu le long des voies suivantes :

- Avenue des Vieux Moulins
- Route de Saint-Martin
- Rue Volcy Fèvre
- Rue du Chemin de Coquereau

Élégance, confort, création d'ambiance et performance caractérisent ce type de lampadaire dénommé "Inoa" aux lignes sobres et raffinées qui trouve partout sa place.

Il est appelé à remplacer progressivement le modèle Eurothane (les cubes) aujourd'hui en place depuis 25 ans et qui arrive en fin de vie.



Pour la propreté de nos rues, de nos trottoirs et de nos espaces verts



Les déjections animales, et tout particulièrement les crottes de chiens sont un fléau pour notre commune. L'indiscipline des maîtres plus que des "toutous" transforme nos rues et nos ruelles pavées et fleuries, en "crottoirs", indignes de La Flotte.

Pour remédier à cette situation nous venons de poser 8 poubelles à crottes de chien :

- Grand' Venelle
- Clos Biret
- Square Mérindot
- Espace Truchy
- Plage de l'Arnairault
- Venelle des Ormes
- Parking du Marché
- Parking de la Base Nautique

Plan canicule

Ce dispositif vise à protéger les citoyens les plus vulnérables à la chaleur et à ses conséquences que sont principalement les personnes âgées, les personnes handicapées, celles en situation précaire ou sans abri, mais aussi les travailleurs, les sportifs et les jeunes enfants. Des brochures de recommandation sont disponibles à la mairie.

Par ailleurs, la plate-forme téléphonique de réponse au public mise en place du 1er juin au 31 août par le ministère chargé de la santé "canicule info service" est joignable au numéro vert (appel gratuit) suivant : 0 800 06 66 66 (du lundi au samedi de 8h à 20h) Le site internet (www.charente-maritime.pref.gouv.fr) permet de consulter un dossier "canicule et chaleurs extrêmes".

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

JUILLET

- Mercredi 8** Concert de guitare classique dans le cadre du festival de guitare à 21h
- Dimanche 12** Animation par le groupe "NOCTURN' TAPAGE" de 10h30 à 13h dans les rues piétonnes et sur le port
Karaoké géant sur le port à 21h
- Mardi 14** Retraite aux flambeaux départ mairie à 21h
- Bal avec Peter Alan à 21h
- Feu d'artifice Pyromusical "Artifices en scène" à 23h (création Jacques Couturier)
- Reprise du Bal à 23h30
- Mercredi 15** Concert de l'Harmonie Municipale sur le port à 21h00
- Vendredi 17** Animations musicales et repas sur le marché par les commerçants à 19h30 animé par Sequence Sax
- Scène ouverte à l'issue du stage de danse à 21h salle des fêtes (gratuit)
- Samedi 18** 15 km de la mer
Dîner spectacle organisé par l'association AACCM à la Base Nautique, animé par le sosie de Johnny Halliday
Journée des peintres sur le port
- Dimanche 19** Concours toutes catégories en doublettes par l'amicale bouliste Groupe ZAGO sur le port à 21h
- Mercredi 22** Les "Têtes de Linottes" sur le port à 21h
Concert du Festival "Musique en Ré" en l'église Sainte-Catherine à 21h30
- Jeudi 23** Braderie commerciale sur le cours Félix Faure, rues piétonnes et sur le port
- Samedi 25** Grand repas dansant des associations sur le port avec l'orchestre Pascal LOUBERSAC à 19h30
- Dimanche 26** Journée de la SNSM organisée par la CNLF
Concert du Festival "Musique en Ré" dans la cour de la salle des fêtes de la mairie à 18h
Groupe "LAREOSOL" sur le port à 21h
- Mercredi 29** Groupe "Mister J" sur le port à 21h
- Jeudi 30** Concert de l'Harmonie Municipale sur le marché à 21h
- Vendredi 31** Concert du Festival "Musique en Ré" en l'Église Sainte-Catherine à 18h.

AOÛT

- Samedi 1er et dimanche 2** Rassemblement des gréements traditionnels par Flotille en Pertuis
- Dimanche 2** Animation musicale au Bar basque
- Mardi 4** Northern Music Academy sur le port à 11h
- Mercredi 5** Concert de l'Harmonie sur le port à 21h
- Vendredi 7** Repas et animation musicale au marché par les commerçants à 19h30 animé par SEQUENCE SAX





AOÛT - suite

Dimanche 9

Inauguration de la statue de Nicolas Martiau, flottais ancêtre du Gl. George Washington quai de Sénac (près du bureau du port) à 21h, animé par l'Harmonie Municipale



NUIT AMÉRICAIN avec feu d'artifice pyromusical - Création Jacques Couturier sur les airs 1940 - 1950 - Hommage aux troupes Américaines à 21h30 - Hommage à Glenn Miller avec l'Orchestre The Glenn Ambassadors Big Band et ses 23 musiciens, chanteuses et chanteurs.
Spectacle pyromusical de 30 minutes - un spectacle éblouissant
Reprise de la nuit dansante de 0h à 2h : Le jazz et le swing à la Libération

Mercredi 12

Groupe "Les Têtes de Linottes" sur le port à 21h

Samedi 15

Bal avec Peter Alan sur le port à 21h

Dimanche 16

Groupe "Mister J" sur le port à 21h

Mardi 18

Concert de l'Harmonie Municipale

Mercredi 19

Spectacle gratuit des Gaillards des Pertuis qui invitent un groupe slave sur le port piéton à 21h

Jeudi 20

Braderie commerciale sur le cours Félix Faure, rues piétonnes et sur le port

Vendredi 21

Groupe "Harmonica 17" sur le thème : l'harmonica dans tous ses états dans le marché à 21h

du 22 au 30

Tournoi de tennis homologué par Tennis du Pertuis au Clos Biret

Dimanche 22

Groupe Calhan sur le port à 21h

Mercredi 26

Groupe "HEP EH PEP" sur le port à 21h

SEPTEMBRE

Samedi 5

Paëlla de fin de saison organisée par les commerçants sur le port à 19h
Bal avec l'Orchestre Gil St-Laurent à 21h

Dimanche 6

Brocante sur le cours Félix faure organisée par l'Association Ré Handi Tennis

Dimanche 13

Brocante sur le cours Félix faure organisée par l'OTSI

Samedi 19 et
Dimanche 20

Journées nationales du Patrimoine sur le Thème "accessibilité pour tous"
7ème tournoi d'Ultimate par Ré Flying Oysters (plage de l'Arnérault et stade municipal)

Dimanche 27

Journée des associations de l'île de Ré au stade Municipal

OCTOBRE

Samedi 31

Inauguration de la statue de Gustave Dechézeaux au square Mérindot et conférence à 16h

NICOLAS MARTIAU

UNE PRESTIGIEUSE FILIATION !



Issu d'une famille de riches armateurs et de négociants Rétais, Nicolas Martiau naquit dans la paroisse de La Flotte en 1592. A vingt-trois ans, alors qu'il était en Angleterre, ses qualités d'ingénieur le firent remarquer par le Comte d'Huntington qui lui proposa d'aller défendre ses intérêts en Virginie en construisant des "palissades" pour protéger des Indiens la jeune colonie de Jameston...

Est-ce le goût de l'aventure ou bien les guerres de religions qui poussèrent Nicolas Martiau à quitter son île de Ré natale ? L'histoire ne nous le dit pas, mais un registre de la *French Huguenot congregation of Theadneedle Steet* à Londres, nous apprend que le 11 mai 1615, notre héros se trouvait dans la capitale où il avait déjà obtenu la naturalisation anglaise.

Un autre document, publié en Virginie, dix ans plus tard, cite Niccolas Martue âgé de trente trois ans. On peut donc en conclure que le Rétais dont son ancêtre, le chevalier Bertrand Marteau, était établi à l'île de Ré dès le tout début du XV^{ème} siècle, est bien né en 1592.

Sous les conseils du Comte de Huntington qui l'a pris en amitié, il quitte la blanche Albion, au printemps 1620, à bord d'un bateau de la Virginia Company, pour faire voile vers les Amériques, plus précisément vers Jamestown en Virginie. Après plus de deux mois de voyage, il débarque, chargé de construire des barricades et des palissades, car il est reconnu "très habile dans l'art des fortifications", afin de protéger des attaques indiennes les colons récemment établis.





C'est grâce à son génie et son courage que le 22 mars 1622 la population de Jamestown échappera à une mort cruelle alors que 347 hommes, femmes et enfants seront massacrés par les Indiens dirigés par Opechankano, le terrible oncle de la belle Pocahontas.

Juste récompense des services rendus aux courageux colons de cette Virginie naissante, fut l'élection de Nicolas Martiau, dès 1623, à la *House of Burghers*. Haute distinction bien méritée et fonction qu'il conservera jusqu'à sa mort en 1657.

Au cours de ses soixante-cinq années d'existence, la vie de Nicolas Martiau ne s'écoula pas comme coule un long fleuve tranquille. Il faillit, notamment être pendu pour avoir défendu la population contre un gouverneur qui appliquait sans discernement des lois promulguées dans la lointaine Angleterre, par des gens qui ne connaissaient rien aux problèmes de la colonie. Il fut ainsi le premier, 150 ans avant l'indépendance des Etats-Unis, à se révolter contre la domination anglaise.

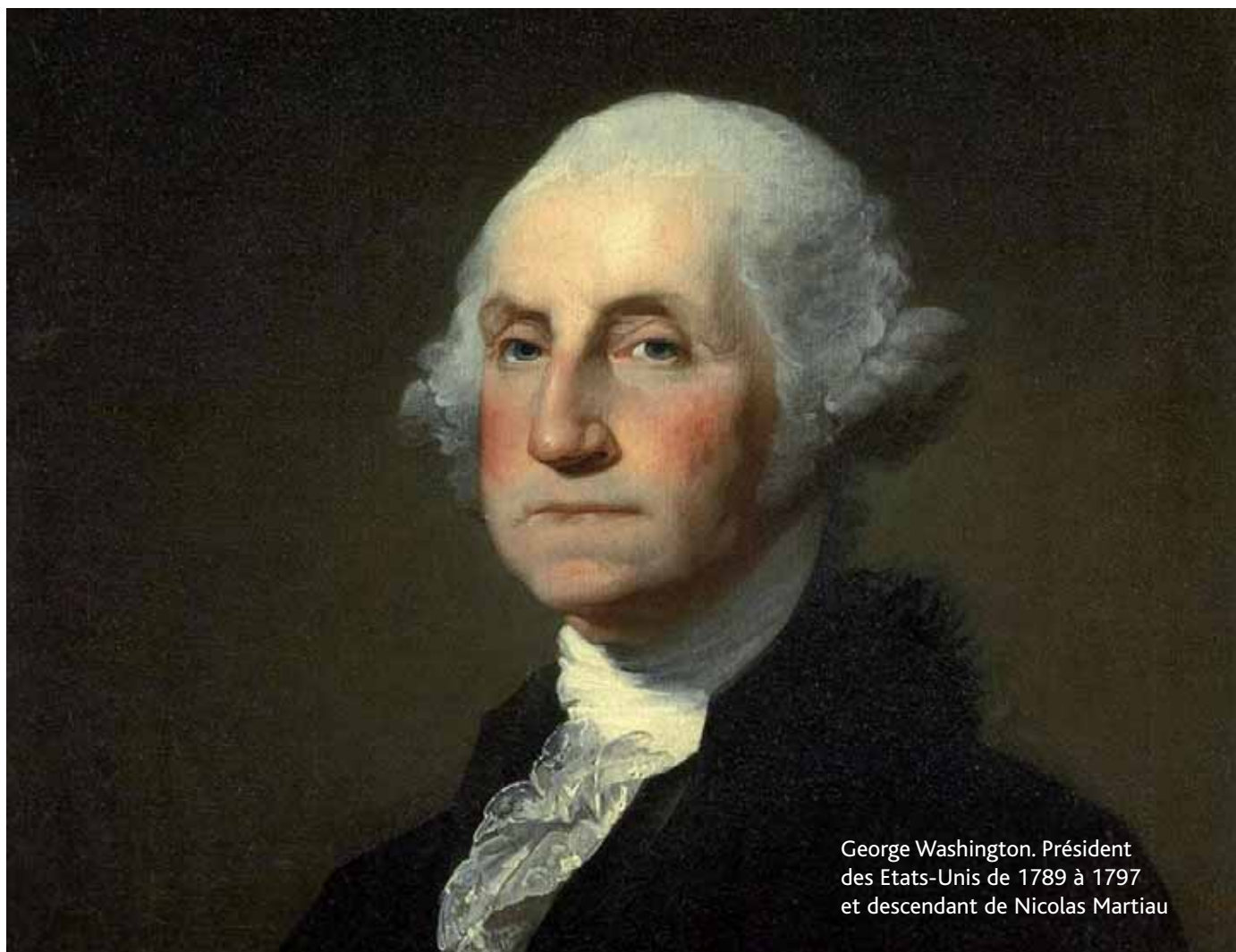
Un descendant nommé... George Washington

Mais, sa vie publique ne l'empêcha pas de se marier et de devenir un riche propriétaire terrien. De son union avec Jane Barkley, il eut quatre enfants - un garçon et trois filles - avant que son épouse ne s'éteigne vers 1640. Nicolas, l'aîné des enfants mou-



rut très jeune. Les trois filles firent, elles, de beaux mariages avec des hommes qui contribuèrent à faire ce qui allaient être un jour les Etats-Unis. Mais de toutes, c'est à Elisabeth, la fille aînée de Nicolas Martiau, que l'on doit, quatre générations plus tard - cinq par rapport à Nicolas Martiau - un descendant qui n'est autre que le célèbre George Washington, premier président des Etats-Unis.

Aujourd'hui on peut donc s'enorgueillir et déclarer que, grâce à Nicolas Martiau, notre enfant du pays, dans les veines du célèbre George Washington coulait du sang rétais.



George Washington. Président des Etats-Unis de 1789 à 1797 et descendant de Nicolas Martiau



LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE ET LES MARINS DE L'ILE DE RÉ

Quand on évoque la guerre de l'indépendance américaine à laquelle la France a participé pendant cinq ans (1778-1783), on pense aux volontaires qui sont partis de Rochefort à bord de l'Hermione avec La Fayette. On mentionne aussi le corps expéditionnaire de huit mille hommes, commandé par Rochambeau que Louis XVI a envoyé en Amérique et dont la contribution à la victoire de Yorktown, mettant fin à la guerre, a été décisive.

On parle très peu, en revanche, des marins et des populations des côtes françaises qui ont été touchés par la guerre et c'est injuste.

La guerre d'Amérique, en effet, ne s'est pas déroulée qu'en Amérique, mais sur toutes les mers, dans des coins reculés du globe comme à Pondichéry et, aussi, sur les côtes françaises, car c'était pour la marine anglaise, comme pour la nôtre, une guerre totale.

Les premiers affrontements furent dans la Manche et au large d'Ouessant. Un des premiers morts de la guerre, du côté français, fut un marin de l'île de Ré, Etienne Magué, de La Flotte, second maître à bord de la frégate la Belle Poule le 17 juin 1778.

Plusieurs grands combats navals eurent lieu sur les côtes américaines, dans l'Océan Indien et aux Antilles. Nous savons par M. Albert-Michel Luc (« Gens de Ré au XVIIIe siècle », Ed. Le Croît Vif, Paris, 2008) qu'à bord des vaisseaux français qui y participèrent, nombreux étaient les marins réthais comme Daniel Dechézeaux, de Loix, maître d'équipage sur Le Fier Rodrigue, navire que Beaumarchais avait offert à la marine royale. Il cite les matelots Gadiou, Boucard, Sourisseau, Brizard, André, qui servaient sur le Ville de Paris, le Scipion et le Spectre, morts au combat à la bataille des Saintes, au cours de laquelle, estime-t-il, une



trentaine de marins de l'Île de Ré furent tués ou blessés.

Durant cette guerre franco-anglaise, il y eut aussi une quantité de petits engagements. Affrontements de corsaires, captures de navires marchands, échanges de coups de canon, tout près de nos côtes. Profitant de ce que nos meilleurs escadres, celles de l'Amiral d'Estaing et celle de l'Amiral de Grasse, étaient engagées au large de New York ou de la Virginie, la Royal Navy, bravant nos canonnières garde-côtes volontaires, ne craignait pas d'envoyer des *cutters* rapides jusque dans nos pertuis. L'un d'entre eux coula trois bateaux chargés de sel et un navire marchand américain chargé de tabac le *Whim* dans le pertuis breton en 1780 ; aussi la division navale de Rochefort fut-elle contrainte d'affecter une de ses frégates de trente-six canons à la surveillance des côtes de l'Île de Ré. Un natif de La Flotte, Paul-Abraham Bourryau, lieutenant de vaisseau, la commandait.

Trois mille huit cents marins de la marine royale française sont morts pendant la guerre de l'indépendance américaine, au combat ou des suites de leurs blessures. Faisant le bilan de celle-ci au moment de la paix, *Le Mercure de France* du 4 janvier 1783 esti-

mait à cent quarante-neuf le nombre des navires de commerce français capturés au cours des cinq années qu'avait duré le conflit (parmi eux, *L'Anonyme*, de La Flotte, en 1780). Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait eu aussi beaucoup de pertes et de souffrance du côté des marins de la marine marchande, au sein de laquelle, en tant qu'inscrits maritimes, les réthais étaient nombreux comme Jean Aunis, captif sur un ponton à Portsmouth pendant toute la durée des hostilités, Nicolas Robion, détenu à Gibraltar, et les capitaines Joseph Cuq et J.J. Proa, prisonniers sur parole à Winchester.

Navires capturés ou coulés, morts au combat, prisonniers de guerre... la guerre de l'indépendance américaine n'a pas été quelque chose de lointain, d'extérieur et d'indifférent pour ceux qui nous ont précédés.

Eric Lem





La nuit AMÉRICAINNE

Son et Lumières / Musique



Après avoir inauguré en début de soirée la statue de Nicolas Martiau, Flottais expatrié au XVII^{ème} siècle et ancêtre du Général George Washington, la Flotte se parera des couleurs de l'Amérique pour fêter le 65^{ème} anniversaire de la Libération.



Et c'est en musique que sera rendu l'hommage aux troupes américaines. A événement exceptionnel, orchestre exceptionnel :

"The Glenn Ambassadors Big Band"

Début des années 40, Hollywood - Californie est la capitale du jazz. L'Amérique cette année-là s'éveille le matin et s'endort le soir sur des rythmes de jazz. Cette musique est partout : à la radio, dans les music-halls, dans les night-clubs. Les studios de cinéma sont eux aussi gagnés par cette contagion de l'ère du swing. Soixante ans plus tard, Moonlight Serenade, Rhapsody in Blue, In the Mood, At Last, Chattanooga Choo Choo, American Patrol et bien d'autres sont devenus des standards mondialement connus.

The Glenn Ambassadors perpétue le succès des années "Swing" où les grandes formations ont imposé leurs mélodies au monde entier.

Chaque soliste se détache avec brio de l'ensemble orchestral des trompettes, trombones, saxophones, le tout rythmé par le piano et la batterie déclenchant une ambiance torride dans laquelle le public s'abandonne

Un cortège de 6 jeeps conduira les 23 musiciens costumés en soldats américains des années 40 sur le Port de La Flotte où le Big Band se produira pour un bal gigantesque.

S'ensuivra vers 23h30 un inoubliable spectacle pyro-musical spécialement conçu pour cet événement par Jacques Couturier "La France de 1944 à 1950".

La nuit dansante s'achèvera avec la deuxième partie du concert de The Glenn Ambassadors Big band.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Propriétaires d'immeubles :

Vous pouvez disposer de subventions pour rénover et adapter vos maisons d'habitation.

LES CONDITIONS

Rénover un bâtiment ou un logement de plus de 15 ans pour le louer à usage d'habitation principale pendant 9 ans minimum.

Les bénéficiaires des subventions sont les propriétaires bailleurs, investisseurs, associations, SCI, personnes privées (sans aucune conditions de ressources).

LES SUBVENTIONS

Les travaux d'amélioration du logement sont subventionnés par l'Anah et la Communauté de Communes de l'Île de Ré.

Trois types de subventions :

15 %, 40 %, 70 %

pour trois niveaux de loyers

● Loyer libre - subvention 15 %

Pas de condition de revenus

● Loyer intermédiaire - subvention 40 %

Condition de revenus à l'entrée dans les lieux pour le locataire

● Loyer conventionné - subvention 70 %

Condition de revenus à l'entrée dans les lieux pour le locataire.

Attention, les travaux ne doivent pas commencer avant les accords de subventions.

Après l'accord des subventions de l'Anah, le propriétaire dispose d'un délai de 3 ans pour réaliser les travaux.

LES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

Tous les travaux sont subventionnés dans la limite d'un plafond H.T. réglementé par l'Anah. Celui-ci est déterminé suivant la surface habitable du logement.

- *Seuls les travaux de peinture extérieure, de revêtement de sols collés, de tapisserie et de finitions intérieures ne sont pas pris en compte.*

- *la fourniture et la pose des matériaux sont effectuées par la même entreprise.*



AVANTAGES FISCAUX

Les logements à loyers maîtrisés peuvent bénéficier avec ou sans travaux d'avantages fiscaux :

Déduction forfaitaire sur les revenus fonciers :

30 % pour les loyers **intermédiaires**

45 % pour les loyers **conventionnés**

Eco-prime

Une éco-prime de 2.000 € sera accordée en fonction de la performance énergétique du logement après travaux.

RENSEIGNEMENTS

En Mairie :

Correspondants : Marie Thérèse Epaud
Simon Pierre Berthomés

Sur Rendez-vous :

Philippe Poullain
Habitat et Développement - 21 boulevard de Réaumur
85013 La Roche sur Yon Cedex - Tél. 02 51 36 82 63

Tri sélectif, le rôle de chacun

Pour être recyclés vos emballages doivent impérativement être déposés bien vidés dans les bacs jaunes. Par mesure de sécurité pour les employés du tri ne déposez pas d'objets piquants ou coupants dans vos sacs jaunes. Merci.

Les Emballages à recycler

Recyclables



Emballages à recycler vidés et secs

Emballages en carton et briques alimentaires

Acier et aluminium

Bidons, flacons et bouteilles en plastiques

Non Recyclables



Pots, sacs plastique, films d'emballage, polystyrène, etc...

Les Jours de Collecte

Collecte des ordures ménagères

Saison estivale du 1er juillet au 31 août

Mardi, Jeudi et Dimanche soir, collecte à partir de 19h

Hors saison du 1er septembre au 30 juin

Jeudi et Dimanche soir, collecte à partir de 19h

Collecte sélective

Saison estivale du 1er juillet au 31 août

Mardi matin, collecte à partir de 5h00, sortir la poubelle la veille au soir

Hors saison du 1er septembre au 30 juin

Mardi soir, collecte à partir de 19h

Respectez les jours et heures de ramassage.
Placez vos déchets dans les containers (en vente en Mairie)

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Colonnes journaux

Journaux, revues,
tracts publicitaires

Carton interdit



Colonnes verre

Bouteilles et bocaux en
verre nettoyés

Ni bouchon ni couvercle

Parking de la base nautique,
Rue de la Touche
Rue des Cerisiers
Allée Guy Margotteau
Le Gros Moulin Est
Chemin de l'Ardilliers
Parking Intermarché

30 ans du club « AMITIE & LOISIRS » (1979-2009)

Le Club « Amitié et Loisirs » a fêté ses 30 ans (1979-2009) le dimanche 17 mai 2009 dans la salle de la base nautique en présence de Monsieur Léon GENDRE, Maire de LA FLOTTE et de son épouse. Une soixantaine d'adhérents et sympathisants ont honoré cette invitation.



L'excellent groupe folklorique Vendéen « les Noçeurs d'Os Umias » s'est déplacé pour animer avec talent cette journée, où tous ont participé, dansé, chanté, dans une ambiance qui respirait la joie de vivre. Le repas servi par LE RICHELIEU a été apprécié par les convives qui ont prolongé la fête tard dans la soirée. Le club, ouvert à tous les retraités, vous accueille à la Mairie de LA FLOTTE les lundis et vendredis de 15 à 18 h pour un après-midi récréatif et amical.

SPECTACLE

Le samedi 7 mars 2009, un autocar a été affrété pour accompagner une cinquantaine de personnes du 3ème âge au spectacle "Holiday on ice" à La Rochelle.



GOUTER DE PRINTEMPS 2009

Le 1er AVRIL 2009, la base nautique a accueilli 190 personnes pour le traditionnel Goûter de Printemps.

Nos aînés, heureux de se rencontrer, ont dégusté une excellente pâtisserie et grâce à une bonne ambiance musicale interprétée par l'orchestre « Lionel Didier », ils se sont élancés sur la piste pour exécuter quelques pas de danse.



Mme VANOOST a 100 ans

Le 1er MAI 2009, c'était la fête à la maison de retraite « LA TONNELLE » de LA NOUE, pour arroser les 100 printemps de Mme Henriette VANOOST. Entourée de sa famille et de ses amis, elle a apprécié le petit verre de pineau qui lui a été servi.



rSa : Revenu de Solidarité Active

Il remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Il est également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail.

Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

L'Etat et les départements s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation, dont le premier versement interviendra le 6 juillet 2009. Le rSa est versé par les Caisses d'allocations familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole.

Le rSa, pourquoi ?

Compléter les revenus du travail.

Si votre salaire est limité, le rSa peut, sous certaines conditions de ressources et selon votre situation familiale, améliorer votre quotidien, et cela même si vous ne bénéficiez actuellement d'aucune prestation.

Lutter contre l'exclusion.

Avec le rSa, un interlocuteur unique suit l'ensemble de votre dossier, vous accompagne dans votre recherche d'emploi et vous informe sur les aides qui peuvent faciliter votre reprise d'activité.

Simplifier les minima sociaux.

Au lieu de recevoir plusieurs aides séparées (allocation de parent isolé ou RMI ou intéressement proportionnel et forfaitaire à la reprise d'activité) dont les règles sont complexes, vous recevez une seule et même aide qui intègre plusieurs prestations sociales et demeure stable.

Le rSa, pour qui ?

Peuvent en bénéficier, les personnes :

- de plus de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant ou à naître) ;
- Exerçant ou reprenant une activité professionnelle, qui peuvent ainsi cumuler revenus du travail et revenus de la solidarité ;
- Sans activité, notamment les bénéficiaires actuels du RMI (revenu minimum d'insertion) ou de l'A.P.I. (allocation de parent isolé).

Le rSa comment ?

Pour les bénéficiaires du R.M.I. ou de l'A.P.I., il n'y a aucune démarche particulière à effectuer. Le rSa remplacera automatiquement le R.M.I. et l'A.P.I. à compter du 1er juin 2009, (le premier versement s'effectuera au paiement habituel de juillet).

Pour notre commune, les personnes peuvent s'adresser :

- A leur travailleur social de la Délégation Territoriale d'Action Sociale :

Antenne de Service Social de l'Île de Ré

224, rue Edouard Herriot
17940 RIVEDOUX PLAGE
Tél. 05 46 66 59 71

- A leur travailleur social de la Mutualité Sociale Agricole
- Au C.C.A.S. de la commune



BULLETIN
MUNICIPAL & moi !
LA FLOTTE